

Taxes sur les dépenses

La taxe sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente du Québec (TVQ) sont perçues au Québec lors de la vente de la **plupart** des biens et des services. Les n° de taxes de l'Université et les taux en vigueur sont les suivants :

TPS } **5 %**
108160995 RT0001

TVQ } **9,975 %**
1006011132 TQ0005

Types de fournitures de biens ou de services

1 Fournitures taxables
TPS (5 %) et TVQ (9,975 %)

- » Équipements spécialisés, ordinateurs, logiciels, livres numériques, articles de bureau, biens mobiliers, etc.
- » Service d'entretien et de réparation, de location, de traiteur, de conception d'un site Web, etc.

2 Fournitures détaxées
Taxées à 0%

- » Médicaments sur ordonnance pour les humains
- » Produits alimentaires de base (pain, produits laitiers, fruits et légumes, viande, etc.)
- » Appareils et articles médicaux | Yeux et dents artificiels, appareils auditifs et orthodontiques, membres artificiels, prothèses, appareils et bandelettes pour lecteur de glycémie, verres et verres de contact
- » Produits agricoles et produits de pêche | Bétail, volaille, grains, semences et foin, engrais en vrac, poisson
- » Livres imprimés avec un # ISBN : 5 % TPS, 0 % TVQ

3 Fournitures exonérées non assujetties aux taxes
Les taxes ne s'appliquent pas

- » Services de santé fournis par un professionnel de la santé
- » Service de consultation, de diagnostic, de traitement prescrits ou rendus par un médecin (ex.test de labo)
- » Services fournis par des universités, collèges, municipalités, hôpitaux;
- » Location de salle ou de chambre de + de 30 jours
- » Cours de français ou d'anglais, cours de musique.

Remboursement de la TPS et de la TVQ payées

Taux de
remboursement
applicable à l'UdeM



67 % de la TPS inscrite sur la facture

47 % de la TVQ inscrite sur la facture

* Les taxes non remboursées seront imputées au projet.

! Pour avoir droit au remboursement, **les n° d'enregistrement aux taxes doivent être indiqués sur la facture.**

Certaines exceptions sont acceptées



- » Facture d'un site de réservation en ligne (Booking, Trivago, Expedia...)
- » Amazon, Microsoft et autres fournisseurs d'envergure internationale

Frais de voyage et
de déplacement
incluant des taxes



A

Remboursement à
un(e) **employé(e)** ou
un(e) **étudiant(e)**

=

Remboursement des taxes
applicable, soit 67 % de la TPS et
47 % de la TVQ inscrites sur
la facture

B

Remboursement à
un(e) **invité(e)** ou **autre
collaboratrice ou collaborateur**

=

Aucune récupération
de taxes

TVH | Taxe de vente harmonisée

Dans plusieurs provinces canadiennes, les taxes fédérales et provinciales sont regroupées et prélevées ensemble sous la forme d'une seule taxe nommée taxe de vente harmonisée (TVH). Si des biens ou services sont acquis dans l'une de ces provinces, **seule la TPS incluse (5 %) dans la TVH peut être réclamée**. Le solde des taxes payées (partie provinciale de la TVH) fait partie du coût de l'acquisition.

Taux de la TPS/TVH par province

Province	Taux	Province	Taux	Province	Taux
Alberta	5 %	Colombie-Britannique	5 %	Île-du-Prince-Édouard	15 %
Manitoba	5 %	Nouveau-Brunswick	15 %	Nouvelle-Écosse	15 %
Nunavut	5 %	Ontario	13 %	Québec	5 %
Saskatchewan	5 %	Terre-Neuve Labador	15 %	T.N.-O. et Yukon	5 %

Autocotisation

Les achats de biens ou de services effectués à l'extérieur du Québec ou du Canada ainsi que les services rendus par une non-résidente ou un non-résident au Canada doivent être considérés taxables si les biens ou services sont achetés dans le but d'être utilisés au Québec.

L'autocotisation suit la règle de taxation selon la fourniture acquise.

Exemples

- Le paiement par un(e) professeur(e) UdeM d'une nuit d'hôtel à Paris pour un congrès ne sera pas autocotisé car le service est consommé sur place.
- Les frais d'inscription d'une formation, congrès ou colloque international, auquel un professeur, étudiant ou autre collaborateur UdeM participe de manière virtuelle, à partir du Québec, doivent être autocotisés. Cette règle ne s'applique pas pour les activités de formation internationale ou hors Québec dont la participation est en présentielle.
- L'achat d'une télécommande de présentation en Ontario par un(e) professeur(e) UdeM qui l'utilisera lors de congrès, sera autocotisé TVQ, la TPS ayant été facturée lors de l'achat (voir TVH Ontario).
- L'achat d'un logiciel aux Etats-Unis par une chercheuse ou un chercheur UdeM qui l'utilisera dans son laboratoire de Montréal, sera autocotisé TPS et TVQ lors de la demande de remboursement, la fourniture étant taxée TPS et TVQ.

SAISIE SYNCHRO

UM Compte dépenses



Seq	Date d'achat	Montant	TPS facturée	TVQ facturée	TPS autocotisée	TVQ autocotisée
1	1					

Précisions

- » **Importation dédouanée** | Une facture du courtier en douanes (Ex.Cole International) assure l'imputation de la TPS et TVQ. L'autocotisation n'est pas requise.
NOTE | Une importation doit être achetée par l'entremise de **la Division des approvisionnements**.
- » **Bien numérique (livres ou logiciels)** | Cet achat ne passe pas aux douanes. Une autocotisation est donc requise (TPS et TVQ).
- » **Service (sauf lorsque fourni par une université, un collège, une municipalité, un hôpital)** | Cet achat ne passe pas aux douanes. Une autocotisation est donc requise (TPS et TVQ).
- » **Commerce en ligne** | Si la facture d'un fournisseur de service numérique hors Québec (ex. Google, Facebook) contient un montant de TVQ et de TPS à payer, vous pouvez prendre les taxes inscrites et demander les ristournes. Si vous recevez une facture sans taxes, l'autocotisation (TPS et TVQ) est requise.
- » **Achat NON autocotisé** | Droit de publication.

Calculateur de taxes

Le [calculateur de taxes](#) est un outil vous permettant de déterminer rapidement le montant des taxes incluses dans votre transaction financière. Vous y retrouvez différents onglets selon vos besoins.

- » **TPS/TVQ** | Montant achat **avec** taxes
- » **TVH** | Selon les provinces
- » **Billet d'avion** | Taxes incluses dans le tarif
- » **Calculateur inversé** | Montant achat **avant** taxes
- » **Indemnité de kilométrage** | Calcul du coût et des taxes